

mode d'emploi

LE COMPOSTAGE
COLLECTIF,
DU LIEN SOCIAL
ET DU COMPOST
À PARTAGER

RÉDUCTION



DES DÉCHETS

On s'y met tous !



-40 kg
de déchets
de cuisine par
an/personne
grâce au
compostage.

toulouse
métropole



Toulouse Métropole
peut vous accompagner
www.toulouse-metropole.fr

Toulouse en grand !

UN PROJET DE COMPOSTAGE COLLECTIF VOUS INTÉRESSE ?

TOULOUSE MÉTROPOLE PEUT VOUS ACCOMPAGNER

Dans le cadre de son action en faveur de la réduction des déchets à la source, Toulouse Métropole propose un suivi et un accompagnement pour la mise en place de composteurs collectifs en pied d'immeuble ou en gestion collective. Aujourd'hui, on estime à 30% le poids des

déchets de cuisine dans nos poubelles. Mélangée aux végétaux de jardin, une bonne partie se composte facilement, et peut être transformée et utilisée comme amendement et fertilisant pour les plantes en balconnières ou les espaces verts communs.

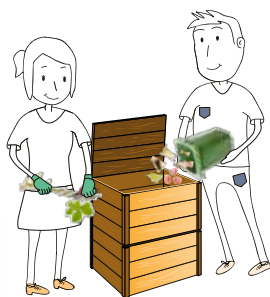
Quels sont les prérequis pour bénéficier d'un accompagnement par Toulouse Métropole (avant de commander et installer des composteurs) ?

- Tout projet d'installation de composteurs collectifs doit être porté par des résidents qui en assureront leur gestion.
- Regrouper au minimum 2 foyers référents et 10 foyers participants.
- Installer les composteurs sur le domaine privé et disposer d'un espace suffisant en pleine terre (5m² minimum).
- Solliciter le gestionnaire de votre résidence (syndic, bailleur, propriétaire, association de locataires...) en vue d'un accord de sa part.
- Disposer d'un potentiel sur place de végétaux de jardin (broyat, feuilles mortes, petites branches...): matières structurantes, indispensables en complément des déchets de cuisine.

EN QUOI CONSISTE CET ACCOMPAGNEMENT ?

Plusieurs étapes sont définies, en amont pour bien préparer l'installation, puis sur une année environ pour le suivi du processus du compostage, en vue de favoriser l'autonomie du site.

Tout le long de l'accompagnement, des outils de communication vous sont proposés pour vous aider à mobiliser et à informer vos voisins autour du projet.



COMMENT ÇA MARCHE ?

LES HABITANTS VOLONTAIRES

TOULOUSE MÉTROPOLE

1 : PRÉPARATION DU PROJET

- Formulent leur demande (contact au dos) ;
- Recueillent l'accord du gestionnaire de l'immeuble ;
- Identifient et mobilisent plusieurs référents dans leurs immeubles pour suivre le projet (2 foyers référents et 5 foyers participants minimum).

- Réalise une visite de diagnostic pour valider la faisabilité du projet ;
- Présente aux habitants, lors de cette visite de diagnostic, les conditions de réussite d'un projet de compostage collectif, répond aux questions et lève les éventuelles craintes.

2 : MISE EN PLACE

- Réserve et payent les composteurs de leur choix (15 € à 25 € selon le modèle).

- Installe le 1er composteur avec l'aide des référents et habitants ;
- Remet des bioseaux à chacun des participants.

3 : SUIVI ET CONSOLIDATION

- S'engagent à participer activement au bon fonctionnement des composteurs, informent et mobilisent les résidents autour des temps forts de l'opération.

- Propose des visites d'étapes visant à transmettre un savoir-faire pratique jusqu'à l'obtention du compost mûr et en vue de rendre autonome le site de compostage.

QUEL EST LE RÔLE DES RÉFÉRENTS ?

Les référents sont un intermédiaire entre leurs voisins et Toulouse Métropole. Il est recommandé de former une équipe de référents pour garantir dans la durée, la dynamique du projet. Cette équipe pourra :

- assurer une surveillance du processus et de la qualité du compost
- informer, impliquer,...
- participer aux étapes techniques du suivi (brassage, humidification...)
- créer de la convivialité autour de cette opération

Des rencontres dans le cadre d'un réseau de référents sur le territoire leurs seront proposées.

COMMENT FORMULER VOTRE DEMANDE ?

En remplissant le formulaire en ligne sur
www.toulouse-metropole.fr

(rubrique : missions > déchets > compostage)
ou

en nous écrivant, sans oublier de mentionner
les informations suivantes :

Nom, prénom, adresse complète du site (nom,
rue, code postal, ville), téléphone et e-mail.

Par courrier :

Toulouse Métropole
Déchets et Moyens Techniques
Opération compostage
6 rue René Leduc-BP 35821
31505 Toulouse Cedex 5

Par courriel :

compostage@toulouse-metropole.fr

Ou par téléphone :

Hors Toulouse : 0800 201 440

Toulouse : 05 61 22 22 22

